



Le savoir-faire du couvreur parisien, bientôt patrimoine culturel immatériel ?

Publié le 02/02/2017 à 17:45



ardoise - FPAN © FPAN



Un dossier pourrait être déposé cette année auprès de l'Unesco afin d'inscrire le savoir-faire du couvreur parisien sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel.

Le métier de couvreur est une profession ancestrale, dont les techniques et le savoir-faire se transmet de génération en génération. Parce que cette tradition ancestrale est même devenue un art, un dossier devrait être déposé pour faire figurer ce savoir-faire sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco.

Une démarche qui serait soutenu par le ministère de la Culture et peut-être aussi par la ville de Paris, indique la Fédération des professionnels de l'ardoise naturelle ([FPAN](#)) dans un communiqué.